

# Du Côté de Torcé...

La Gazette Communale

N° 41 – Octobre 2021

**MAIRIE** : 02.43.29.37.15

mairie.torce.72@wanadoo.fr

Lundi – Jeudi – Vendredi:

09h00 – 12h00

16h00 - 18h00

Mercredi:

09h00 – 12h00

**Site internet** : torceenvallee.fr



## **AGENCE POSTALE COMMUNALE** :

Tous les jours : 08h40 - 12h00

Fermée le Mercredi

Levée : 12h00 du Lundi au Vendredi

+ 8h00 le Samedi

## **BIBLIOTHÈQUE** :

Mercredi : 15h30 – 18h30

Samedi et Dimanche : 10h00 – 12h00

## **DÉCHETTERIE** :

Lombron – «Le Paturail»

02.43.20.93.23

Horaires d'hiver

Lundi : 09h00 – 12h00

Mercredi : 14h00 – 17h00

Vendredi : 14h00 – 17h00

Samedi : 09h00 – 12h00

Les sacs jaunes sont à retirer en  
mairie aux horaires d'ouverture ou à  
l'épicerie Troup

Petit retour en images sur les événements des derniers mois :

Commémoration du 08 mai 1945



Bénédictio de la croix du Dolmen

Libération de Torcé le 09 août



Défilé et Feu d'artifice du 13 juillet  
tiré par M. le Maire

## **Sommaire** :

*Du Côté des Actualités*

*Du Côté des Associations*

*Focus*

*Agenda*

*La Minute Gourmande*

Nous vous rappelons que le concours photos est toujours d'actualité. Nous attendons donc vos plus beaux clichés sur [commune.torceenvallee@gmail.com](mailto:commune.torceenvallee@gmail.com) afin d'illustrer la couverture du bulletin municipal annuel de janvier 2022.

**Infos Commerces** : Fermeture de la Boulangerie Busson du 20/10 au 03/11/2021

## *Services d'Urgences*

**Maison Médicale de Garde** : N°116 117 (de 19h à minuit en semaine et de 8h à minuit les week-ends et jours fériés)

**Cabinet Infirmier** : 07.72.11.64.46 (permanences au cabinet sur rendez-vous du lundi au samedi de 7h à 8h)

**Pharmacies de garde** : Numéro départemental 24h/24 7j/7 :

N° 0 825 12 03 04 + code postal ou 3237.fr

**Centre Antipoison** : Angers 02.41.48.21.21

**Défibrillateur cardiaque** : place de la mairie à côté de la boîte à livres



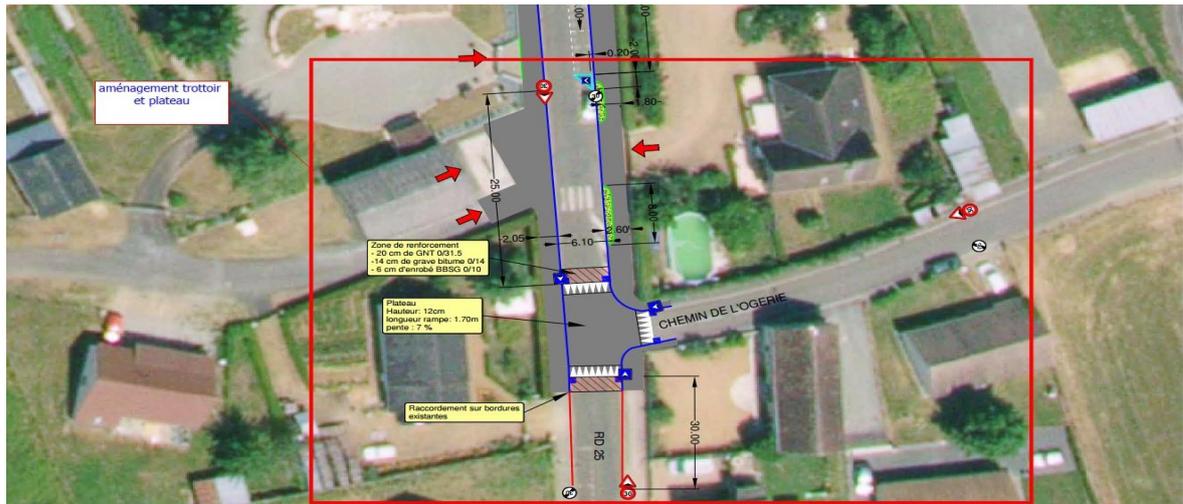
# Du Côté des Actualités

## ● *Point sur les travaux :*

Les travaux rue des Rosiers sont maintenant terminés. Après avoir amélioré le réseau d'eaux pluviales au mois de juin, la création du plateau ralentisseur et des trottoirs a pu se réaliser début septembre. Suite à ce nouvel aménagement, la rue de l'Ogerie passera en « priorité à droite » afin de sécuriser la sortie d'école. Nous vous remercions pour la compréhension dont vous avez fait preuve pendant toute cette période de travaux.

Suite à l'arrêté du 11/06/2021 n°18, l'équipe technique a réalisé les bandes jaunes continues interdisant l'arrêt et le stationnement en dehors des emplacements matérialisés au sol

Pour rappel, les trottoirs sont réservés aux piétons.



## ● « *Maison France Services* » :



Au mois de juillet, le centre LARES de Montfort le Gesnois a reçu la labellisation « Maison France Services ». Le but est d'offrir une aide gratuite à tous les habitants dans leurs démarches administratives : déclaration d'impôts, demande d'allocation en ligne, immatriculation d'un véhicule... Toutes ces démarches se font désormais sur internet, avec toutes les difficultés qui vont avec.

« Maison France Services » propose un accompagnement personnalisé dans vos démarches du quotidien, et vous pourrez accéder aux principaux organismes de services publics, dans un même lieu.

Vous pouvez retrouver ce nouveau service au centre LARES, ou sur rendez-vous en itinérance à la mairie de Torcé en Vallée le mercredi 17 Novembre de 9h à 12h.

Centre Social LARES  
1 place Jacques Moreau  
72450 Montfort Le Gesnois  
Tél : 02 43 76 70 25  
[franceservices@cslares.fr](mailto:franceservices@cslares.fr)

## ● *Antennes Relais :*

Un Dossier Information Mairie (DIM) est disponible en mairie concernant l'antenne relais Bouygues-SFR déjà existante au lieu-dit « La Fringuerie » (route de Beaufay) afin de mettre à jour le logiciel pour le passage de la 2G à la 5G.

En ce qui concerne l'antenne relais Free-Orange prévue au lieu-dit « La Sapinière de la Touche », le projet suit son cours. La déclaration préalable est validée. Nous restons en contact permanent avec Free pour l'avancement de ce dossier. Au besoin, nous sommes disponibles si vous souhaitez des renseignements.

# Du Côté des Actualités

## ● *Projet Micro-Crèche :*

Une Micro-Crèche à Torcé en Vallée ? Pourquoi ? Et quels avantages ?

Une demande pour un projet d'une micro-crèche a été déposée en mairie au mois de mars 2021. Le lieu retenu est la rue des Vergers.

Une micro-crèche est une structure d'accueil destinée aux enfants âgés de moins de 3 ans. La capacité d'accueil varie entre 10 à 12 enfants, 4 à 5 professionnels de la petite enfance gèrent son fonctionnement.

Pourquoi ?

La commune de Torcé en Vallée ne dispose pas de ce mode de garde collectif. Si ce projet abouti, il peut apporter de l'emploi sur le village mais aussi générer une activité économique pour nos commerçants.

La micro-crèche sera ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. L'accueil de l'enfant peut être régulier, occasionnel ou d'urgence et proposera une approche pédagogique sur la base « Montessori » et à terme une inclusion d'enfant en situation de handicap.

A ce jour, 10 assistantes maternelles exercent leurs activités sur la commune (contre plus d'une vingtaine il y a 10 ans).

## ● *École Marie Pape-Carpantier :*

La rentrée 2021-2022 s'est de nouveau effectuée sous protocole sanitaire et avec une équipe en partie renouvelée...

L'effectif global de l'école est de 120 élèves répartis en 6 classes.

En maternelle, Perrine Garcia et Marie Goutard qui a remplacé Hélène Baudeux s'occupent des classes enfantines. Elles sont aidées par Gaëlle Sauvetre et par Virginie Guerrier arrivée depuis le 20 septembre.

En élémentaire, Cynthia Renard s'occupe des CP. Anne Samson qui fait aussi fonction de directrice enseigne au CE1.

Nadine Jarnouën est de retour à mi-temps pour s'occuper des CE2-CM1, elle est complétée par Mathieu Daunay.

Nolwen Chupin s'occupe des CM1-CM2.

François Tranchant assure la décharge de direction avec les CE1 le vendredi, ainsi que les compléments de temps partiels.

Cette année, toutes les classes iront assister à un spectacle des jeunes musicales de France.

Le spectacle de Mathieu Barbances « né quelque part » qui a dû être annulé l'année dernière à cause de la situation sanitaire est reporté au mois de février et sera représenté devant les élèves de Torcé sur temps scolaire. Le même soir, aura lieu un spectacle tout public (soit à Sillé le Philippe, soit à Torcé en Vallée, cela reste à déterminer).

Une demande de subvention a été faite auprès de la DAAC pour la classe de CM dans le but de financer l'écriture et la production d'une chanson avec l'artiste, chanson qui sera interprétée par la classe de CM avant les spectacles.

Cette année, si la situation sanitaire le permet, les classes de GS/CP et de CE1 devraient aller à la piscine à partir de la fin du mois de novembre jusqu'au 4 février.

## ● *Bonnes Pratiques et Savoir-Vivre:*

### **Qui est responsable de l'entretien du trottoir devant votre domicile ?**

Dans leur immense majorité, les trottoirs relèvent du domaine public. Malgré cela, c'est le propriétaire occupant, le locataire ou l'usufruitier de l'habitation qui doit en assurer l'entretien.

Suivant les règlements locaux, l'entretien du trottoir peut se limiter à un passage d'un mètre de large ou jusqu'au caniveau. Il comprend :

- Le nettoyage des feuilles mortes et détritiques
- Le désherbage
- Le dégagement de la neige ou du verglas
- L'épandage de sel, de sable ou tout autre produit visant à assurer la sécurité du trottoir en hiver.

Le fait que vous ayez la charge de l'entretien d'un trottoir ne vous donne pas le droit pour autant de l'occuper. Si le stationnement des voitures est interdit dans la rue, il l'est également pour vous. S'il est autorisé, la place située devant votre logement ne vous est pas pour autant réservée. Si vous stationnez sur le trottoir dont vous avez l'entretien, vous pouvez être verbalisé.

# Du Côté des Actualités

## Obligation d'entretenir son jardin :

L'article L2213-25 du CGCT fixe une obligation d'entretien des propriétés privées et les modalités d'application d'un pouvoir de police spéciale du Maire.

On pense évidemment à des risques d'incendie, de prolifération de nuisibles, de présence d'immondices ou de déchets voire d'atteintes marquées à l'esthétique des lieux présentant un intérêt particulier.

L'article L2213-25 du CGCT rappelle que « faute pour le propriétaire ou ses ayants droits d'entretenir un terrain non bâti situé à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance maximum de 50 mètres des habitations, dépendances, chantiers, ateliers ou usines lui appartenant, le maire peut pour des motifs d'environnement lui notifier par arrêté l'obligation d'exécuter, à ses frais, les travaux de remise en état de ce terrain après mise en demeure. »

# Du Côté des Associations

## ● *L'Association des Parents d'Élèves :*



L'Association de Parents d'Elèves « La Vallée des Enfants » est une association qui rassemble des parents d'élèves de l'école Marie Pape-Carpantier.

Ses objectifs sont d'apporter un soutien à l'école de Torcé, de contribuer à son animation et de parvenir à subventionner des projets scolaires.

Pour cette nouvelle année, le bureau de l'association a été en partie renouvelé.

Après ces deux années où notre activité a été nettement réduite, nous comptons reprendre nos actions et animations. Dès ce premier trimestre, nous organiserons une « Halloween Party » et la Bourse aux Jouets.

Pour mener à bien ces projets, nous aurons besoin de parents bénévoles !

Si vous souhaitez vous investir dans la vie de l'école et nous aider à mener à bien d'autres actions, n'hésitez pas à nous contacter !

[apelavalleedesenfants@gmail.com](mailto:apelavalleedesenfants@gmail.com)

page facebook : APE "La Vallée des enfants" de Torcé en Vallée

Présidente	Céline Csatho	Maman de Lilou (CE2) et Lana (GS)
Vice-Président	Aymeric Gillet	Papa de Mayline (CE2) et Nattan (MS)
Trésorière	Dominique Bourganeuf	Maman d'Hugo (CE2)
Trésorière adjointe	Sabrina Lehain	Maman de Titouan (CM1) et Valentin (GS)
Secrétaire	Laëtitia Dorne	Maman d'Ulysse (CM2) et Cannelle (CE1)

A bientôt !

Les membres du bureau « La Vallée des Enfants »



# Du Côté des Associations

## ● *Torcé Loisirs :*

### **BIBLIOTHÈQUE**

Après les différentes périodes de fermeture de la bibliothèque, son fonctionnement reste inchangé avec le prêt gratuit de livres, bandes dessinées et périodiques. Les bénévoles vous accueillent de nouveau avec les règles et mesures sanitaires en vigueur durant les permanences suivantes :

Mercredi : 15h30/18h00

Samedi et Dimanche : 10h00 /12h00

Nous vous rappelons que de nouveaux bénévoles sont nécessaires pour les lundis ou mardi de 13h30 à 14h30 deux fois par mois pour accueillir les classes de l'école primaire, ainsi qu'un ou deux mercredis par mois.

### **ACTIVITÉ MUSIQUE**

En cette nouvelle année scolaire, l'activité musique continue avec M. Palluy Rodolphe sur des créneaux assurés les vendredis et samedis à Torcé en Vallée.

Différentes prestations sont proposées pour les adultes et les plus jeunes : cours individuels de Piano, Guitare, Batterie, Chant mais aussi des ateliers de Musique Actuelle ou de Batucada. Il y a encore des disponibilités, alors n'hésitez pas à le contacter au 07 86 56 74 08 !

### **LE MARCHÉ DE NOËL**

Le marché de Noël aura lieu, suivant les mesures sanitaires, le Dimanche 5 Décembre 2021 de 10H à 18H à la salle Cérés. Cette manifestation permet de proposer à la vente de l'artisanat et des produits régionaux à l'occasion des fêtes de fin d'année. N'hésitez pas à réserver votre emplacement. Contact et réservation : tél. 06 18 94 10 21/ 06 32 95 00 25

### **SOIRÉE ANNÉES 80-90**

Repas et soirée dansante ambiance années 80-90 avec les musiques des groupes incontournables de ces années. Cette manifestation sera organisée le Samedi 29 Janvier 2022 si les mesures sanitaires le permettent. Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au : 06 32 95 00 25/ 06 27 69 02 98.

Réservation avant le 15 janvier : Bulletins d'inscription disponibles dans les commerces du village : Epicerie VIVAL et Bar « Le Lion D'Or ».

## ● *Les Étoiles De Martine :*



Les Étoiles de Martine ont repris les cours depuis le 6 septembre. Nous espérons que cette saison ne soit pas interrompue comme l'an dernier. Nous avons fait notre gala le samedi 19 juin à la salle de Bonnétable. Martine est très fière de ses étoiles qui ont tout donné ce jour-là.

Les cours avaient été rattrapés mais il manquait souvent des enfants qui étaient cas contact et de ce fait les répétitions étaient compliquées. Le public était comblé et surpris de voir leurs enfants effectuer un grand nombre de chorégraphies et surtout une telle osmose. Merci et félicitation à toutes ses étoiles.

Pour cette saison, nous avons beaucoup de projets de décors et de costumes. Je tiens une nouvelle fois à remercier Monsieur le Maire qui tout au long de l'année a été à nos côtés, toujours dispo et de bons conseils. Le gala 2022 se déroulera le samedi 18 juin à la salle mélusine de Bonnétable. Un grand merci également à nos bénévoles qui nous aident ce qui nous permet de confectionner de très jolis décors et ils sont déjà au travail pour 2022.

Merci à MARTINE pour son travail et surtout pour ses magnifiques chorégraphies avec toujours des décors somptueux valorisés par un show lumineux.

lesetoiledemartine@gmail.com tel 06 77 04 04 35

Le Président  
Maxime CACCIA

# Du Côté des Associations

## ● *Culture et Patrimoine :*

On continue la découverte de Torcé en Vallée avec la contribution de l'association « Culture et Patrimoine ».

### **Avant la ligne du LGV, la ligne du Tram**

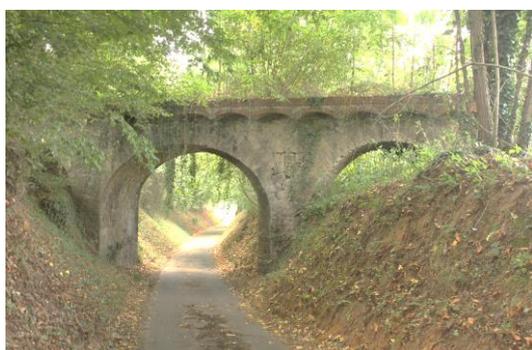
Une ligne de Tramway de la Sarthe conçue par l'ingénieur Harel de la Noë a desservi Torcé en Vallée du 6 Mai 1897 au 1er février 1947.

En partant du Mans, cette ligne passait à : Sargé-Lès-Le Mans, Savigné l'Evêque, Sillé le Philippe, Torcé en Vallée, Beaufay, Briosne et Bonnétable, gare de correspondance avec le Mamers-St Calais

De ce tracé, on peut encore voir un pont et un viaduc à Savigné l'Evêque (route à gauche après le Casino)



*La gare de Torcé*



*Le Pont du Tram à Savigné l'Évêque*

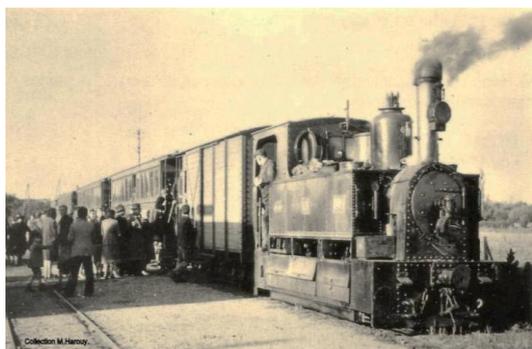
En décembre 1944, selon la feuille des horaires, on pouvait soit prendre :

- \* l'autorail le lundi, mardi, jeudi, samedi
- \* ou le train vapeur le mardi, mercredi et dimanche : pour un dimanche à la campagne à toute vapeur !!!



*Le Café de la Gare (actuellement 3 rue de l'ancienne gare)*

Près de la gare, il y avait, le café de la gare (aujourd'hui 3 rue de l'ancienne gare), et la tour pour l'entraînement des pompiers. C'était aussi le lieu d'expédition du « Camembert de Notre Dame de Torcé ».



*Retour un jour de pèlerinage*

Pour les pèlerinages de la Juillette des trains supplémentaires étaient programmés.

# Du Côté des Associations

Sur la photo aérienne de 1949, on peut voir, le tracé de la ligne (surligné en rouge), tracé qui longeait en accotement la route entre Torcé et Beaufay, les exploitations agricoles, mais point de lotissement !

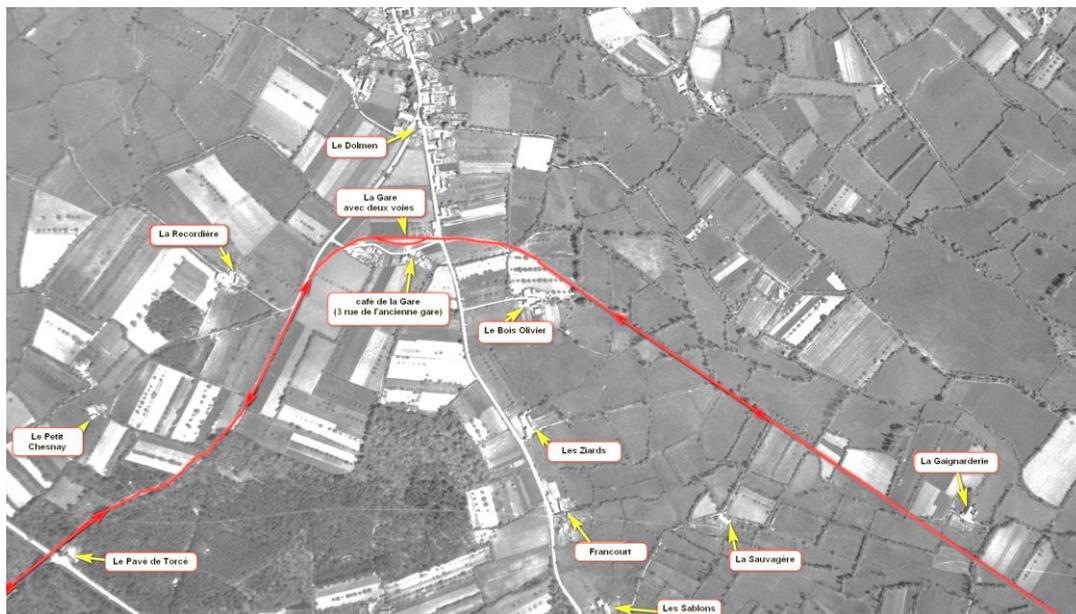


Photo et Cartes postales : collections particulières  
Sources : « *Laissez-vous conter le train en Perche Sarthois* »

## Focus

### • *Envie de se distraire ... :*

Le vendredi 03/12 et le samedi 04/12, l'association « Les Fêtes Lyriques » vous propose 2 concerts à l'intention du jeune public et de leurs parents. L'association se propose de faire entendre dans une démarche ludique et conviviale les timbres de voix et d'instruments non amplifiés dans la très belle acoustique de l'Église de Torcé en Vallée. Ces programmes sont élaborés avec l'aide des conseillers artistiques de l'association, à savoir :

- Mireille DELUNSCH, soprano lyrique de renommée internationale, chevalier des arts et des lettres et de la légion d'honneur.
- Éric HUCHET, ténor lyrique, officier des arts et des lettres

Vendredi 3 décembre :



A l'école de Torcé en Vallée, présentation du conte « Le joueur du Flûte de Hamelin », raconté aux enfants par Mireille DELUNSCH. Puis, un cortège musical composé des enfants et des parents volontaires se déplacera vers l'Église Notre-Dame de Torcé, accompagnés d'un joueur de flûte et d'un joueur de tambour.

A l'Église, d'autres contes seront racontés à la lueur des lanternes avec intervention d'une violoniste suivi d'un concert découverte des voix lyriques de Mireille DELUNSCH et d'Éric HUCHET.

Samedi 4 décembre à 18h : Concert à l'Église de Torcé de l'ensemble Ibaï. Quatre chanteurs solistes chanteront a capella du répertoire de la renaissance à nos jours.

# Agenda

Sous réserve en fonction des restrictions sanitaires

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS	LIEUX
22/10/2021	HALLOWEEN	ASSOCIATION PARENTS D'ÉLÈVES	SALLE CÉRÈS
19/11/2021	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	COMITÉ DES FÊTES	PETITE SALLE
21/11/2021	BOURSE AUX JOUETS	ASSOCIATION PARENTS D'ÉLÈVES	SALLE CÉRÈS
02/12/2021	REPAS ET BÛCHE DE NOËL	GÉNÉRATIONS MOUVEMENT	RESTAURANT (rdv salle Cérés)
04/12/2021	SAINTE BARBE	POMPIERS BEAUFAY	DÉFILÉ BOURG
04/12/2021	CONCERT	LES FESTINS LYRIQUES	ÉGLISE
05/12/2021	MARCHÉ DE NOËL	TORCÉ LOISIRS	SALLE CÉRÈS
12/12/2021	ARRIVÉE DU PÈRE NOËL	COMITÉ DES FÊTES	SALLE CÉRÈS

## La Minute Gourmande par Maman Tambouille



### Quiche sans pâte aux lardons et moutarde

Une quiche en version express, sans pâte, à la texture fondante et moelleuse.



#### Pour 5 personnes :

- 5 œufs
- ½ litre de lait
- 200g d'emmental râpé
- 120g de lardons allumettes fumés
- 100g de farine
- 1 grosse cuillère à soupe de moutarde à l'ancienne
- Du sel

Faire revenir les lardons dans une poêle. Les réserver sur de l'essuie tout pour absorber l'excès de graisse.

Préchauffer le four à 190°.

Casser les œufs dans un saladier. Les mélanger au fouet puis ajouter la farine.

Mélanger puis ajouter la moutarde et du sel.

Mélanger puis ajouter le lait et fouetter à nouveau.

Ajouter le fromage et les lardons.

Beurrer et fariner un moule à gâteau et verser l'appareil dedans. Enfourner 30 min à 190°.

Déguster tiède ou froid avec une salade.

Retrouvez la recette en détails ici : <https://mamantambouille.fr/quiche-sans-pate-lardons-et-moutarde/>